



L'ACTUALITE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER

Saisine par voie électronique (SVE) :

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal que le Conseil d'Agglomération de HBA a délibéré le 8/11/2021 pour approuver les conditions générales d'utilisation de la SVE. Il convient que chaque commune délibère à son tour.

Après explications et discussions, le Conseil Municipal adopte la délibération par 9 VOIX POUR et 1 ABSTENTION.

- Qu'est ce que la SVE ?

A compter du 01/01/2022 vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'urbanisme (déclaration de travaux et permis de construire) sur le site internet de HBA par le lien suivant : <https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001012> ou bien de les déposer en version papier en mairie comme auparavant.

Demande d'autorisation par les carrières BLANC en vue d'exploiter une carrière sur la commune de Champdor Corcelles :

Une demande d'autorisation a été déposée en vue d'exploiter une carrière de roches massives, une installation de traitement et une station de transit de matériaux sur la commune de Champdor Corcelles. Ce dossier a été soumis à une enquête publique du 19/10 au 19/11/2021. Le territoire de la commune d'Aranc étant compris dans le rayon d'affichage de cette enquête, le Conseil Municipal doit formuler son avis sur ce dossier.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable avec 7 VOIX POUR et 3 ABSTENTIONS.

Compte rendu des commissions communales par les responsables pour la préparation du budget primitif 2022.

Chaque responsable fait un compte rendu de sa commission et propose au Conseil Municipal les différents travaux à envisager qui seront étudiés par la commission finances et votés lors du prochain Conseil Municipal.

Point d'information sur la cantine scolaire à EVOSGES.

Actuellement nous ne trouvons pas de remplaçant à Mme THIEBAUT Sophie, actuellement en arrêt maladie. L'activité cantine est assurée par le Maire et les membres du Conseil Municipal d'EVOSGES. Une information sera faite aux parents d'élèves afin de trouver une solution plus pérenne de ce service.

SERVICE TECHNIQUE



Dans la perspective d'isoler les combles du bâtiment de la mairie, l'employé communal avec l'aide de Jean Pierre Montjouvent et de Patrick Oraison ont débarrassé les différents matériaux qui étaient entreposés depuis de nombreuses années dans ces espaces.

URBANISME

DP n° 0001 : Mr MARCEL Vincent (maison Vallier à Aranc) : Réfection toiture et changement de fenêtres.

DP n° 0002 : Mr BRUMEL Damien (Résinand) : Changement porte de garage avec insertion de vitrages.

DP n° 0003 : Mr JEAUNEAU Eric (Aranc) : Bardage bac acier façades et pignon du garage.

DP n° 0004 : Mme DALBAN Catherine (Salagnat) : Changement de balcon.

DP n° 0005 : Mr BESSON Dominique (Aranc) : Création et modifications d'ouvertures, construction d'un balcon, enduit façades.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

La commission s'est réunie le 12 janvier dans le but de définir le budget et les actions à envisager au cours de l'année 2022.

- **Animation en partenariat avec le SR3A** : Découverte du marais de Jarine le samedi 19 février à 14h.
- **Ramassage des encombrants** : Le ramassage dans les villages sera reconduit en 2022, en juin et en novembre sur une journée (dates à définir).
- **Réduction de l'éclairage public** : une réflexion et une étude seront menées sur la réduction de l'éclairage public la nuit. Après étude, cette proposition sera soumise aux habitants de la commune qui se prononceront par un vote officiel à l'automne.
- **Déchets verts** (tonte et élagage) : Une réflexion sera menée sur différents endroits de regroupement afin d'éviter que ces déchets ne se retrouvent éparpillés dans la nature.

TRAVAUX

Fibre optique : Comme vous pouvez le constater les travaux ont repris:

- par l'enfouissement de la fibre reliant Aranc et Evosges.
- par la pose de poteaux sur différents secteurs et la pose de câbles d'alimentation en aérien.

Remplacement poteaux Télécom : Nous vous informons du commencement des travaux par la société Constructel Lyon sur notre commune à compter du 6 février pour le remplacement de 57 poteaux Télécom soit en métal soit en composite imitation bois.

COMMISSION FORET

La commission s'est réunie le 18 janvier en présence de l'agent ONF pour définir les travaux à envisager pour l'année 2022.

Travaux d'entretien : Dégagement des plantations sur la parcelle 6 (Trémont) et la parcelle 2 (Malaval).

Éclaircies : Une troisième éclaircie est prévue sur les parcelles 30 et 31 (Machurieux). Elles se feront à l'automne en fonction de l'évolution climatique du printemps et de l'été. Il est prévue une exploitation d'environ 800 m³ de bois.

Une première éclaircie aura également lieu sur la parcelle 16 (Corne Galant, massif de Marchat) d'environ 100 m³.

Coupes affouagères : La parcelle nouveau 6 (bois du banc à Rougemont). Cette parcelle de taillis sera consacrée aux affouages en fonction des demandes.

INFOS PRATIQUES

Inscription sur les listes électorales.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.
- en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n° 12669*02](#) de demande d'inscription
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant les mêmes justificatifs que précédemment.
- dates limites d'inscriptions :

Présidentielles : jusqu'au 02 mars

Législatives : jusqu'au 4 mai

Diffusion d'informations

Afin que les habitants de la commune soient informés le plus rapidement possible, nous leurs adressons par mail un **INFO MAIRIE**. Nous nous apercevons que beaucoup d'habitants ne nous ont pas communiqué leur adresse mail. Nous les invitons à le faire auprès du secrétariat de mairie.

Ramassage des sacs jaunes

La communauté d'agglomération (HBA) ne distribuant pas des calendriers de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif (sac jaune), ceux-ci sont consultables sur les panneaux d'affichage dans chaque village.

Voici les dates des prochaines collectes : les 8 et 22 février ; 8 et 22 mars ; 5 et 19 avril.

Horaires de la maison France Service du Plateau d'Hauteville

Les nouveaux horaires d'ouverture sont : Tous les matins de 9h à 12h30 et les après midi uniquement sur RDV.

Elle se situe 15 rue Nationale (ancienne mairie de Lompnes) Tél : 04.74.39.77.60

Urbanis rénov'habitat

Les particuliers peuvent prétendre à des aides pour la rénovation ou modification de leur habitat en fonction de leurs ressources. Pour cela, vous pouvez vous adresser au 04.82.91.85.03.

Réouverture de la bibliothèque municipale Aranc

Suite à de long mois de fermeture, la bibliothèque a réouvert ses portes **le samedi 5 février**. Les permanences ont lieu tous les samedis matins de 9h30 à 12h.

Le logiciel de gestion a été changé, aussi une inscription, gratuite, vous sera demandée lors de votre première visite.

Si des ouvrages sont chez vous, merci de les ramener.

Le Pass vaccinal est obligatoire. Un service de Click & Collect est proposé pour les personnes n'ayant pas de Pass vaccinal.

Venez vous renseigner lors d'une permanence.

SYNDICAT DES EAUX DU BOREY

De nombreuses coupures d'eau sont intervenues ces derniers mois dues à des casses sur les conduites principales de distribution notamment sur les secteurs d'Aranc, d'Evosges et également sur le secteur d'Hauteville.

De ce fait, le réservoir de tête, c'est-à-dire celui de Rougemont ne reçoit pas suffisamment d'eau pour satisfaire la demande.

Ces coupures d'eau impactent essentiellement les habitants du village de Rougemont, Salagnat et Evosges. Nous sommes conscients des désagréments que cela cause aux habitants et nous ne pouvons que le regretter.

C'est pourquoi le Président du Borey a demandé à la société AQUALTER de lui présenter pour début mars, une étude dans le but de faire des travaux pour remédier rapidement à ces désagréments.

La société AQUALTER n'est pas responsable de la casse qui intervient sur les conduites.

D'autre part l'augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement n'est pas due au changement du prestataire, bien au contraire.

La société AQUALTER était la mieux placée.

L'augmentation des tarifs est due essentiellement aux travaux engagés les années précédentes et exigés par les services de l'Etat (construction d'une station d'épuration pour le village d'Aranc et raccordement de notre approvisionnement en eau potable au syndicat du Valromey).

VIE DE LA COMMUNE

Commission culture :

Dans le cadre des Saisons d'Aranc, si les conditions sanitaires le permettent, le prochain spectacle de ventriloquie est prévu **le samedi 12 mars à la salle polyvalente d'Aranc.**

Campagne stérilisation des chats errants :

La campagne de stérilisation des chats errants se déroulera sur notre commune ce début d'année.

L'équipe du Refuge Animalier du haut Bugey a effectué le repérage des secteurs et des individus à trapper sur la base des signalements reçus en mairie. Elle interviendra courant mars.

Si besoin une seconde opération aura lieu sur la fin d'année.

VIE ASSOCIATIVE

La commune d'Aranc et son histoire :

Compte tenu des conditions sanitaires et de ses contraintes, l'exposition « *Mauthausen, la part visible des Camps* » prévue du 29/01 au 13/02/2022 a été annulée et sera reportée à une date ultérieure quand les conditions sanitaires le permettront. Nous ne pouvons que regretter cette décision.

ETAT CIVIL

Décès :



Mr Fernando DE SOUSA ARAUJO, enfant de Rougemont, nous a quittés le 05 janvier 2022 à Hauteville après une longue et douloureuse maladie.

AGENDA

19 Février : Visite du marais de Jarine avec le SR3A, 14h00 sur place, inscription obligatoire sur leur site.

24 Février : Conseil communautaire, 18h30, salle des fêtes de Port.

28 Février : Conseil municipal, 20h30, salle du Conseil de la mairie.